

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **39 (1947)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

39^{me} année

Janvier 1947

N° 1

L'ASSURANCE FÉDÉRALE VIEILLESSE ET SURVIVANTS

Avant la décision

Par *Robert Bratschi*
président de l'Union syndicale suisse

Depuis des décennies, le peuple travailleur de notre pays désire ardemment la réalisation de l'assurance-vieillesse et survivants. Depuis des décennies, des milliers de travailleurs vivent dans l'appréhension des conséquences sociales de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort. Depuis des décennies, le manque de sécurité sociale constitue une des causes principales d'effervescence qui conduit sans cesse à la division et à la discorde. Depuis des décennies, la lutte pour la sécurité sociale se poursuit sans répit.

L'assurance-maladie a ouvert le chemin. Elle est relativement bien développée. Son complément, l'assurance-maternité, est en voie de réalisation. L'assurance contre les accidents a suivi, après un deuxième essai couronné de succès. Cette branche d'assurance est aussi, relativement, bien entrée dans les mœurs. Elle souffre évidemment encore de certaines lacunes. Elles seront comblées dans les années à venir.

Mais le couronnement de la politique sociale en Suisse, l'assurance-vieillesse et survivants, manque encore complètement. Notre pays est décidément bien en retard en cette matière. A notre grande confusion, nous nous sommes laissés dépasser par d'autres peuples, d'ordinaire moins progressistes, malgré des moyens financiers plus modestes que les nôtres. Si nous ne concentrons pas nos efforts pour une réalisation vraiment courageuse, nous courrons le risque d'être bons derniers dans le domaine des réalisations sociales.